



SNUipp-FSU 23

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC

Section de la CREUSE

542 - Maison des Associations et des Syndicats
Immeuble de Braconne
23000 - GUERET
Téléphone : 05 55 41 04 81
Courriel : snu23@snuipp.fr

Communiqué de presse

EMALA : histoire du sabotage d'un dispositif efficace et adapté à la ruralité creusoise

« Les EMALA (*Equipe Mobile d'Animation et de Liaison Académique*) sont des enseignants chargés de l'animation pédagogique dans les écoles rurales de la Creuse (de une à quatre classes) dans les domaines des arts visuels, de la musique, de la danse et des jeux, de l'éducation physique et sportive et des sciences et de la technologie ». La priorité est donnée aux écoles les plus isolées et les plus petites. Telle est la fiche de poste de ces personnels définie par la DSDEN... Ce dispositif est le fruit d'une convention entre l'Education Nationale qui y consacrait à l'origine 4 postes, le Conseil Général qui finançait le fonctionnement (véhicules pour transporter le matériel dans les écoles, ...) et les Pupilles de l'Enseignement Public qui assurait la gestion administrative.

La présence de ces personnels EMALA dans les écoles rurales apporte la garantie que les élèves scolarisés dans les secteurs les plus isolés bénéficient d'une ouverture culturelle, sportive et scientifique. Les 4 EMALA à temps plein garantissaient une certaine égalité républicaine de l'offre scolaire entre tous les élèves de la Creuse. Les sévères réductions budgétaires vécues ces dernières années par le département avaient conduit le précédent DASEN à réduire de moitié l'engagement de l'Education Nationale dans ce dispositif, contre l'avis unanime de la communauté éducative tout en affirmant d'ailleurs qu'il réimplanterait ces postes dès que la tendance budgétaire s'inverserait.

L'actuelle DASEN de la Creuse, nommée dans un contexte budgétaire plus favorable qui voyait le département profiter de créations de postes après plusieurs années de saignée a, dès son arrivée et sans jamais observer le fonctionnement réel de ce dispositif, dénigré son fonctionnement jusqu'à parler de « camions qui tombent en panne » et « de personnels qui transportent des mallettes ». Le SNUipp-FSU 23 lui avait indiqué très en amont de la carte scolaire 2013 l'intérêt que portait la communauté éducative au bon fonctionnement des EMALA qui entraient parfaitement dans le cadre du « plus de maîtres que de classes », priorité affichée du ministère. La DASEN annonçait alors un audit piloté par le rectorat...

Cet audit a été réalisé sans à aucun moment observer le fonctionnement réel des EMALA dans les classes, en situation. Le contenu de cet audit est resté « confidentiel », seul un très bref et alambiqué relevé de conclusions a été rendu public... C'est sur la base de cet « audit secret » et en dehors des instances réglementaires que la DASEN a unilatéralement démantelé le dispositif. Le CDEN n'a pas été consulté ni même informé alors même que celui-ci avait demandé le développement du dispositif à l'UNANIMITE* !!! Elle a autoritairement décidé de déconnecter le matériel des personnels sans anticiper un seul instant le fonctionnement réel du dispositif qu'elle a rebaptisé DAPER... Le Conseil Général continue semble-t-il à les financer à hauteur de 40 000 euros annuels.

Le SNUipp-FSU 23, quand il a appris cette volonté de la DASEN, a aussitôt alerté les partenaires concernés. Du côté du Conseil Général, aucune réponse. Du côté des PEP, on semble se plier aux décisions de la DASEN tout en évoquant la volonté d'intégrer le péri-scolaire... Le Président des PEP indique dans son courrier : « Notre association devra mener une réflexion par rapport à la nouvelle politique de prise en compte des rythmes scolaires et la nouvelle organisation de la semaine »...

La réalité dans cette affaire est que, 7 semaines après la rentrée, les véhicules comme le matériel sont au garage, les postes ne sont pourvus qu'à 50% faute d'appel à candidature de la part de la DASEN, les personnels encore en poste sont dans un bureau à la DSDEN, sans pouvoir être joints par les écoles et sans possibilité d'intervention dans les écoles avant le mois de janvier puisqu'un appel à projets a été lancé très tardivement et partiellement, se terminant le 10 novembre et devant faire l'objet d'une étude en commission... Bref, une véritable gabegie qui ne profite certainement pas aux élèves...

La DASEN par ses choix sans concertation et déconnectés de la réalité locale réussit à démanteler, 9 mois après son arrivée dans le département, un outil magnifique adapté à la ruralité du département, conforme aux priorités fixées par le ministère et réclamée unanimement par la communauté éducative.

On a entendu ici ou là que des Contrats d'Avenir pourraient déplacer le matériel, notamment sur le péri-scolaire... Comment ne pas voir dans les choix de celle qui se présentait comme la DASEN du « péri-éducatif » la volonté de déshabiller le scolaire pour mettre en œuvre le péri-scolaire... Quand on constate l'absence de réponse aux questions soulevées par la réforme des rythmes scolaires, on est en droit de se poser la question de l'ambition portée par les services de l'Etat pour les écoles rurales...

A Guéret, le 18 octobre 2013

Contacts :

SNUipp-FSU23 : 05.55.41.04.81

Fabrice Couégnas : 06.74.19.39.72

Contexte :

C'est une négation de la prise en compte de la ruralité de notre département. En effet, la plupart de nos écoles sont petites, elles ont 1, 2 ou 3 classes. Du fait des petites structures de nos écoles, les maîtres en RPI se trouvent souvent seuls dans leur école. Ils sont seuls pour préparer, pour enseigner, pour évaluer, pour repérer et prendre en charge les difficultés de leurs élèves. A cela peut s'ajouter le manque de structures et de matériel : l'accès à un gymnase, à une piscine, à un musée, à un cinéma, à un théâtre ou à une médiathèque n'est pas toujours possible pour les écoles. Pour ne pas léser les élèves creusois qui sont scolarisés dans ces écoles, les différents EMALA (Technobus, Gymnobus, Artobus, Ludobus) se déplacent dans tout le département afin d'aider les enseignants à conduire leurs projets, ils apportent du matériel et une documentation nécessaire dans les écoles.

Vœu unanime du CDEN :

* Le 26 mars 2013, en CDEN carte scolaire à la Préfecture, le vœu ci-dessous était adopté à l'unanimité par l'ensemble de la communauté éducative :

« Les représentants de parents, des élus, des partenaires de l'école et des enseignants font le vœu que le CDEN prévu au mois de juin sur les rythmes scolaires entérine le rétablissement à temps plein des 4 postes d'EMALA à compter de la rentrée prochaine. »

Historique du sabotage :

Jusqu'en 2010/2011, il existait 4 postes entiers d'EMALA : gymnobus, arts visuels, technobus, musique-danse-jeux couvrant l'ensemble du département

En 2011/2012, l'IA a détourné de leurs missions ces 4 postes pendant les mois de janvier et février leur pour assurer des remplacements. En fait, chacun n'a effectué que quelques jours de remplacement mais malheureusement un grand nombre d'écoles ont été privées d'intervention durant ces 2 mois et les projets des équipes s'en sont trouvés amputés.

En 2012/2013, le DA a supprimé l'équivalent de 2 postes d'EMALA (soit 50% du total !), chacun des 4 postes ne fonctionnant plus qu'à mi-temps.